

RÉFÉRENTS ÉGALITÉ DANS LES 3 FONCTIONS PUBLIQUES – Mis en place 2023

Le 25 novembre 2017, le Président de la République a consacré l'égalité entre les femmes et les hommes « grande cause nationale du quinquennat ».

À la suite de cet engagement, les échanges ont permis les signatures de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, le 30 novembre 2018, et de la circulaire NOR CPAF1928443C du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référents égalité au sein de l'État et de ses établissements publics. Ces accords prévoient que chaque employeur public se dote, en fonction de son organisation et de ses effectifs, d'un ou plusieurs référents égalité, ou s'appuie sur un réseau de référents égalité mutualisé. Ces référents travaillent en articulation avec les acteurs de l'égalité professionnelle déjà en place au niveau national ou territorial.

Les référents égalité des 3 fonctions publiques jouent donc un rôle essentiel dans le déploiement de la politique d'égalité professionnelle, notamment pour la faire vivre au quotidien, au plus près des agents, et réaliser des retours d'expérience utiles, en étant un point d'entrée de cette politique. Acteurs de proximité, ils ont vocation à dialoguer avec tous les niveaux hiérarchiques de la structure et avec les autres acteurs de l'égalité professionnelle. Ils sont choisis pour leurs compétences et/ou leurs aptitudes en matière d'égalité professionnelle, et leurs capacités à interagir avec l'ensemble des agents de la structure.

La première journée de formation des référents égalité aura lieu le 20 mars 2023 et sera animée par Margaux COLLET, fondatrice du cabinet Coop'Egal, experte des enjeux d'égalité professionnelle dans la fonction publique. Cette rencontre a un triple objectif :

- leur permettre d'acquérir une culture commune sur les enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- faire en sorte qu'ils ou elles puissent s'approprier le cadre légal et identifier les outils existants ;
- les accompagner pour mieux appréhender leur rôle, clarifier les missions de chacun et partager les bonnes pratiques.

